RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00379
Numéro SIREN : 301 985 552
Nom ou dénomination : ABC PLASTIK

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/021706

2315725

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/021706**
n° de gestion : **1974B00379**
n° SIREN : **301 985 552 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 06/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC PLASTIK - Société à responsabilité limitée
centre commercial 7 Rue Rene Sirot 31094 Toulouse Cedex 1 -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

2315725

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : EURL ABC PLASTIK — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 7 rue René Sirot 31100 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 0 1 9 8 5 5 5 2 0 0 0 5 0 — 21716 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 550	AG 24 743	4 807	10 412
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	39 274	AS 35 038	4 287	6 320
	Autres immobilisations corporelles	AT	226 099	AU 153 465	72 634	109 830
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	13 950	BI	13 950	14 065
	TOTAL (II)	BJ	308 874	BK 213 247	95 627	140 628
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	37 308	BM	37 308	63 934
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	49 769	BS	49 769	24 990
	Marchandises	BT	941 896	BU 19 881	922 015	1 126 454
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 535 302	BY 22 778	2 512 525	2 524 387
	Autres créances (3)	BZ	187 337	CA	187 337	315 505
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 200 000	CE	8 200 000	5 600 000
	Disponibilités	CF	312 584	CG	312 584	452 863
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	229 664	CI	229 664	153 925
	TOTAL (III)	CJ	12 493 861	CK 42 658	12 451 202	10 262 058
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 802 734	1A 255 905	12 546 829	10 402 685

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 13 950 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL ABC PLASTIK — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15...245.....)	DA	15 245	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 524	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	21 255	21 255
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	4 082 471	2 932 608
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 254 681	1 149 862
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 375 176	4 120 495
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		124 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		124 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 693 381	4 493 381
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 156 354	1 386 641
	Dettes fiscales et sociales	DY	274 452	258 638
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 084	19 531
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 382	
	TOTAL (IV)	EC	7 171 653	6 158 191
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 546 829	10 402 685

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	21 255	21 255
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 171 653	6 158 191
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : EURL ABC PLASTIK — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 097 755	FB	235 004	FC	12 332 759		13 226 976
	Production vendue biens*	FD	2 214 465	FE	36 057	FF	2 250 522		1 967 103
	Production vendue services*	FG	4 356	FH		FI	4 356		8 299
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 316 575	FK	271 061	FL	14 587 636		15 202 378
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	611		2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	145 892		28 547
	Autres produits (1) (11)					FQ	663		342
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 734 803		15 233 267
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	10 505 661		10 924 917
	Variation de stock (marchandises)*					FT	208 296		130 827
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	372 540		251 083
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 726 548		1 908 513
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 359		50 161
	Salaires et traitements*					FY	221 049		346 560
	Charges sociales (10)					FZ	71 321		133 254
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	47 102		44 897
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	32 187		1 939
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			11 790
	Autres charges (12)					GE	371		3 111
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 232 434		13 807 050
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 502 369		1 426 217
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	349 367		359 426
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	349 367		359 426
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 915		88 815
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	9 915		88 815
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	339 452		270 611
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 841 821		1 696 828

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise . EURL ABC PLASTIK

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		16 981
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		2 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		19 781
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 123	6 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 123	6 800
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 123)	12 981
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	584 017	559 946
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 084 170	15 612 474
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 829 488	14 462 611
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 254 681	1 149 862
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	3 123	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CHARGES EXC SUR EXO ANT	3 123	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
REGUL DIVERSES	3 123	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

EURL ABC PLASTIK
7 rue René Sirot
Centre commercial Larrieu
31100 TOULOUSE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CABINET CHRISTIAN LAFFITTE
11 RUE JEAN RODIER

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.99

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Titres immobilisés	x
Evaluations des produits et en cours	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 546 829.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 587 636.25 Euros et dégageant un bénéfice de 1 254 681.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 555 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 555 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	12 555
Total	12 555

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	29 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 274		
Installations générales agencements aménagements divers	26 542		
Matériel de transport	138 792		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 548		2 217
TOTAL	263 157		2 217
Prêts, autres immobilisations financières	14 065		
TOTAL	14 065		
TOTAL GENERAL	306 772		2 217

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			29 550	29 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			39 274	39 274
Installations générales agencements aménagements divers			26 542	26 542
Matériel de transport			138 792	138 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			60 765	60 765
TOTAL			265 374	265 374
Prêts, autres immobilisations financières	115		13 950	13 950
TOTAL	115		13 950	13 950
TOTAL GENERAL	115		308 874	308 874

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 138	5 606		24 743
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 954	2 084		35 038
Installations générales agencements aménagements divers	26 421	121		26 542
Matériel de transport	43 078	31 565		74 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 554	7 726		52 280
TOTAL	147 007	41 497		188 503
TOTAL GENERAL	166 144	47 102		213 247

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 606				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 084				
Instal.générales agenc.aménag.divers	121				
Matériel de transport	31 565				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 726				
TOTAL	41 497				
TOTAL GENERAL	47 102				

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	124 000		124 000		
TOTAL	124 000		124 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	21 892	19 881	21 893		19 881
Sur comptes clients	10 471	12 306			22 778
TOTAL	32 364	32 187	21 893		42 658
TOTAL GENERAL	156 364	32 187	145 893		42 658
Dont dotations et reprises d'exploitation		32 187	145 892		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 950	13 950	
Clients douteux ou litigieux	27 313	27 313	
Autres créances clients	2 507 990	2 507 990	
Impôts sur les bénéfices	12 555	12 555	
Taxe sur la valeur ajoutée	92 449	92 449	
Débiteurs divers	82 333	82 333	
Charges constatées d'avance	229 664	229 664	
TOTAL	2 966 253	2 966 253	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 156 354	1 156 354		
Personnel et comptes rattachés	16 298	16 298		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 627	31 627		
Impôts sur les bénéfices	24 071	24 071		
Taxe sur la valeur ajoutée	196 852	196 852		
Autres impôts taxes et assimilés	5 604	5 604		
Groupe et associés	5 693 381	5 693 381		
Autres dettes	43 084	43 084		
Produits constatés d'avance	4 382	4 382		
TOTAL	7 171 653	7 171 653		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15.2449	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	5 270
Total	5 270

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 903
Dettes fiscales et sociales	6 535
Autres dettes	16 213
Total	367 651

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	229 664
Total	229 664
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	4 382
Total	4 382

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Dossier N° ABCPLA en Euros. Edité le 04/04/2019 à 15:10

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	15 245	15 245	15 245	15 245	15 245
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	19 986 039	19 162 928	16 194 353	15 202 378	14 587 636
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 152 223	2 645 522	1 900 862	1 739 887	1 772 095
Impôts sur les bénéfices	709 052	823 715	618 889	559 946	584 017
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 424 925	1 677 068	1 255 540	1 149 862	1 254 681
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 443.17	1 821.81	1 281.97	1 179.94	1 188.08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 424.93	1 677.07	1 255.54	1 149.86	1 254.68
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	7	8	8	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	281 847	254 249	269 267	346 560	221 049
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	115 235	102 683	110 886	133 254	83 876

CABINET CHRISTIAN LAFFITTE

ABC PLASTIK

Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 15 244,90 euros

Siège social : Centre Commercial 7 rue René Sirot 31094 TOULOUSE CEDEX 1

RCS TOULOUSE 301 985 552

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à **1 254 684,44 euros** de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	**1 254 681,44 euros**
Augmenté du compte « report à nouveau » :	**4 082 470,56 euros**
Soit un total de :	**5 337 152,00 euros**

En totalité au compte « autres réserves » dont le montant s'élève ainsi à 5 337 152,00 euros.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Madame Marie-Françoise OURNIER
Gérante

Fernand MOLINA
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Siret 338 644 131 00025 - Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.

ABC PLASTIK

Société à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 €
Siège social : Centre commercial, 7 Rue René Sirot,
31094 TOULOUSE CEDEX
R.C.S : TOULOUSE 301 985 552

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

46, Rue de Marclan - 31600 MURET - Tél. 05 61 56 83 64 - Fax 05 61 56 88 26

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC PLASTIK, société à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 € relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportés face à ces risques.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la réalité et l'exhaustivité des écritures comptables liées au processus d'achat et de vente de marchandises et nous nous sommes assurés que les stocks liés à ce même processus étaient correctement valorisés. Par ailleurs nous nous sommes également assurés du caractère raisonnable des évaluations décrites au paragraphe 3 de l'annexe sur les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires
Nous avons été nommés par votre Assemblée Générale en date du 30 juin 2016 et ce, pour les exercices allant de 2016 à 2021.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

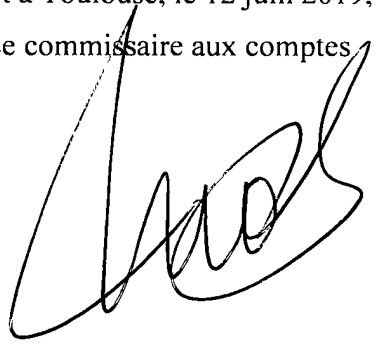
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 12 juin 2019,

Le commissaire aux comptes,



Fernand MOLINA

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	29 550.02	24 743.30	4 806.72	10 412.46	5 605.74-	53.84-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	39 274.42	35 037.83	4 236.59	6 320.29	2 083.70-	32.97-
	Autres immobilisations corporelles	226 099.44	153 465.49	72 633.95	109 830.08	37 196.13-	33.87-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 949.75		13 949.75	14 064.75	115.00-	0.82-
	Total II	308 873.63	213 246.62	95 627.01	140 627.58	45 000.57-	32.00-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	37 308.20		37 308.20	63 934.06	26 625.86-	41.65-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	49 769.49		49 769.49	24 989.69	24 779.80	99.16
	Marchandises	941 896.06	19 880.58	922 015.48	1 126 453.78	204 438.30-	18.15-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 535 302.42	22 777.62	2 512 524.80	2 524 387.35	11 862.55-	0.47-
	Autres créances	187 337.09		187 337.09	315 504.73	128 167.64-	40.62-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	8 200 000.00		8 200 000.00	5 600 000.00	2 600 000.00	46.43
	Disponibilités	312 583.66		312 583.66	452 863.43	140 279.77-	30.98-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	229 663.60		229 663.60	153 924.60	75 739.00	49.21
	Total III	12 493 860.52	42 658.20	12 451 202.32	10 262 057.64	2 189 144.68	21.33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 802 734.15	255 904.82	12 546 829.33	10 402 685.22	2 144 144.11	20.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	15 244.90	15 244.90		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 524.49	1 524.49		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	21 254.72	21 254.72		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 082 470.56	2 932 608.15	1 149 862.41	39.21
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 254 681.44	1 149 862.41	104 819.03	9.12
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 375 176.11	4 120 494.67	1 254 681.44	30.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		124 000.00	124 000.00-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		124 000.00	124 000.00-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	5 693 380.86	4 493 380.86	1 200 000.00	26.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 156 353.95	1 386 641.08	230 287.13-	16.61-
	Dettes fiscales et sociales	274 451.81	258 637.64	15 814.17	6.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	43 084.32	19 530.97	23 553.35	120.59
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	4 382.28		4 382.28	
	Total IV	7 171 653.22	6 158 190.55	1 013 462.67	16.46
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 546 829.33	10 402 685.22	2 144 144.11	20.61
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 171 653.22	6 158 190.55		

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	12 097 754.56	235 004.00	12 332 758.56	13 226 975.76	894 217.20-	6.76-
Production vendue de biens	2 214 464.99	36 057.00	2 250 521.99	1 967 103.13	283 418.86	14.41
Production vendue de services	4 355.70		4 355.70	8 299.01	3 943.31-	47.52-
Chiffre d'affaires NET	14 316 575.25	271 061.00	14 587 636.25	15 202 377.90	614 741.65-	4.04-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			611.11	2 000.00	1 388.89-	69.44-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			145 892.27	28 546.88	117 345.39	411.06
Autres produits			663.32	342.25	321.07	93.81
Total des Produits d'exploitation (I)			14 734 802.95	15 233 267.03	498 464.08-	3.27-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			10 505 661.36	10 924 917.09	419 255.73-	3.84-
Variation de stock (marchandises)			208 296.05	130 826.70	77 469.35	59.22
Achats de matières premières et autres approvisionnements			372 540.00	251 082.87	121 457.13	48.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 726 547.71	1 908 513.00	181 965.29-	9.53-
Impôts, taxes et versements assimilés			47 358.77	50 161.05	2 802.28-	5.59-
Salaires et traitements			221 048.54	346 559.69	125 511.15-	36.22-
Charges sociales			71 321.15	133 253.56	61 932.41-	46.48-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 102.46	44 897.05	2 205.41	4.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			32 186.82	1 938.65	30 248.17	NS
Dotations aux provisions				11 789.92	11 789.92-	100.00-
Autres charges			370.68	3 110.78	2 740.10-	88.08-
Total des Charges d'exploitation (II)			13 232 433.54	13 807 050.36	574 616.82-	4.16-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 502 369.41	1 426 216.67	76 152.74	5.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	349 366.97	359 425.69	10 058.72-	2.80-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	349 366.97	359 425.69	10 058.72-	2.80-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 915.41	88 814.55	78 899.14-	88.84-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 915.41	88 814.55	78 899.14-	88.84-
2. Résultat financier (V-VI)	339 451.56	270 611.14	68 840.42	25.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 841 820.97	1 696 827.81	144 993.16	8.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 981.00	16 981.00-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 800.00	2 800.00-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		19 781.00	19 781.00-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 122.53	6 800.40	3 677.87-	54.08-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 122.53	6 800.40	3 677.87-	54.08-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 122.53-	12 980.60	16 103.13-	124.06-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	584 017.00	559 946.00	24 071.00	4.30
Total des produits (I+III+V+VII)	15 084 169.92	15 612 473.72	528 303.80-	3.38-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 829 488.48	14 462 611.31	633 122.83-	4.38-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 254 681.44	1 149 862.41	104 819.03	9.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

EURL ABC PLASTIK
7 rue René Sirot
Centre commercial Larrieu
31100 TOULOUSE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CABINET CHRISTIAN LAFFITTE
11 RUE JEAN RODIER

31400 TOULOUSE
05.61.17.42.99

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 546 829.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 587 636.25 Euros et dégageant un bénéfice de 1 254 681.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 555 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 555 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	12 555
Total	12 555

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	29 550		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 274		
Installations générales agencements aménagements divers	26 542		
Matériel de transport	138 792		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 548		2 217
TOTAL	263 157		2 217
Prêts, autres immobilisations financières	14 065		
TOTAL	14 065		
TOTAL GENERAL	306 772		2 217

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			29 550	29 550
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			39 274	39 274
Installations générales agencements aménagements divers			26 542	26 542
Matériel de transport			138 792	138 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			60 765	60 765
TOTAL			265 374	265 374
Prêts, autres immobilisations financières	115		13 950	13 950
TOTAL	115		13 950	13 950
TOTAL GENERAL	115		308 874	308 874

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 138	5 606		24 743
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 954	2 084		35 038
Installations générales agencements aménagements divers	26 421	121		26 542
Matériel de transport	43 078	31 565		74 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 554	7 726		52 280
TOTAL	147 007	41 497		188 503
TOTAL GENERAL	166 144	47 102		213 247

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 606				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 084				
Instal.générales agenc.aménag.divers	121				
Matériel de transport	31 565				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 726				
TOTAL	41 497				
TOTAL GENERAL	47 102				

EURL ABC PLASTIK
31100 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	124 000		124 000		
TOTAL	124 000		124 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	21 892	19 881	21 893		19 881
Sur comptes clients	10 471	12 306			22 778
TOTAL	32 364	32 187	21 893		42 658
TOTAL GENERAL	156 364	32 187	145 893		42 658
Dont dotations et reprises d'exploitation		32 187	145 892		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 950	13 950	
Clients douteux ou litigieux	27 313	27 313	
Autres créances clients	2 507 990	2 507 990	
Impôts sur les bénéfices	12 555	12 555	
Taxe sur la valeur ajoutée	92 449	92 449	
Débiteurs divers	82 333	82 333	
Charges constatées d'avance	229 664	229 664	
TOTAL	2 966 253	2 966 253	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 156 354	1 156 354		
Personnel et comptes rattachés	16 298	16 298		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 627	31 627		
Impôts sur les bénéfices	24 071	24 071		
Taxe sur la valeur ajoutée	196 852	196 852		
Autres impôts taxes et assimilés	5 604	5 604		
Groupe et associés	5 693 381	5 693 381		
Autres dettes	43 084	43 084		
Produits constatés d'avance	4 382	4 382		
TOTAL	7 171 653	7 171 653		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15. 2449	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	5 270
Total	5 270

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 903
Dettes fiscales et sociales	6 535
Autres dettes	16 213
Total	367 651

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	229 664
Total	229 664
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	4 382
Total	4 382

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Dossier N° ABCPLA en Euros Edité le 04/04/2019 à 15:10

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	15 245	15 245	15 245	15 245	15 245
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	19 986 039	19 162 928	16 194 353	15 202 378	14 587 636
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 152 223	2 645 522	1 900 862	1 739 887	1 772 095
Impôts sur les bénéfices	709 052	823 715	618 889	559 946	584 017
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 424 925	1 677 068	1 255 540	1 149 862	1 254 681
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 443.17	1 821.81	1 281.97	1 179.94	1 188.08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 424.93	1 677.07	1 255.54	1 149.86	1 254.68
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	7	8	8	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	281 847	254 249	269 267	346 560	221 049
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	115 235	102 683	110 886	133 254	83 876

CABINET CHRISTIAN LAFFITTE

Fernand MOLINA
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Siret 338 644 131 00025 - Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.

SOCIETE ABC PLASTIK

Société à responsabilité limitée au capital de 15 244,90 €
Siège social : Centre commercial, 7 Rue René Sirot,
31094 TOULOUSE CEDEX
RCS : TOULOUSE 301 985 552

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2018

46, Rue de Marclan - 31600 MURET - Tél. 05 61 56 83 64 - Fax 05 61 56 88 26

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous n'avons été avisés d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice, par ailleurs, nos travaux ne nous ont pas permis de détecter ce type de convention au cours de la mission.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) *Nature : Location des locaux situés à TOULOUSE, 7 rue René SIROT consentie par la SARL OMEGA FILM,*
Date de l'autorisation : Antérieure,
Durée : Indéterminée,
Associés concernés : Madame Françoise OURNIER,
Charges sur l'exercice :
Loyer : 116 361,48 € (soit 29 090,37 € par trimestre)
Charges locatives : 23 495,77 €.

2) *Nature : Prestations de services consenties par la société ABC TRANSPLAS au titre de la gestion des transports réalisée par cette dernière,*
Durée : Indéterminée,
Associés concernés : Madame Françoise OURNIER,
Charges sur l'exercice : 111 600,00 € (soit 9 300,00 € x 12).

3) *Nature : Prestations de services consenties par la société ABC TRANSPLAS au titre des travaux réalisés par cette dernière,*
Date de l'autorisation : Antérieure,
Durée : Indéterminée,
Associés concernés : Madame Françoise OURNIER,
Charges sur l'exercice : 215 939,00 €.

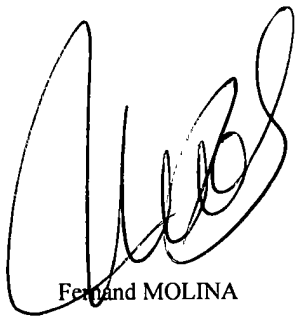
4) *Nature : Prestations de services consenties par la Société ALPHA FILM au titre de l'assistance en matière de direction et de contrôle commercial,*
Date de l'autorisation : Antérieure,
Durée : Indéterminée,
Associés concernés : Madame Françoise OURNIER,
Charges sur l'exercice : 350 600,00 €.

5) *Nature : Prestations de services consenties par la société ABC GESPLAS au titre de l'assistance en matière comptable et administrative,*
Date de l'autorisation : Antérieure,
Durée : Indéterminée,
Associés concernés : Madame Françoise OURNIER,
Charges sur l'exercice : 275 400,00 € (soit 22 950,00 € x 12)

6) *Nature : Avance consentie par la SARL ALPHA FILM au bénéfice de votre société pour la somme de 4 494 580,86 €,*
Date de l'autorisation : Antérieure,
Durée : Indéterminée,
Associés concernés : Madame Françoise OURNIER,

Charges sur l'exercice : l'avance n'est pas rémunérée sur l'exercice 2018.

Fait à MURET, le 12/06/2019
Le Commissaire aux Comptes



Fernand MOLINA